


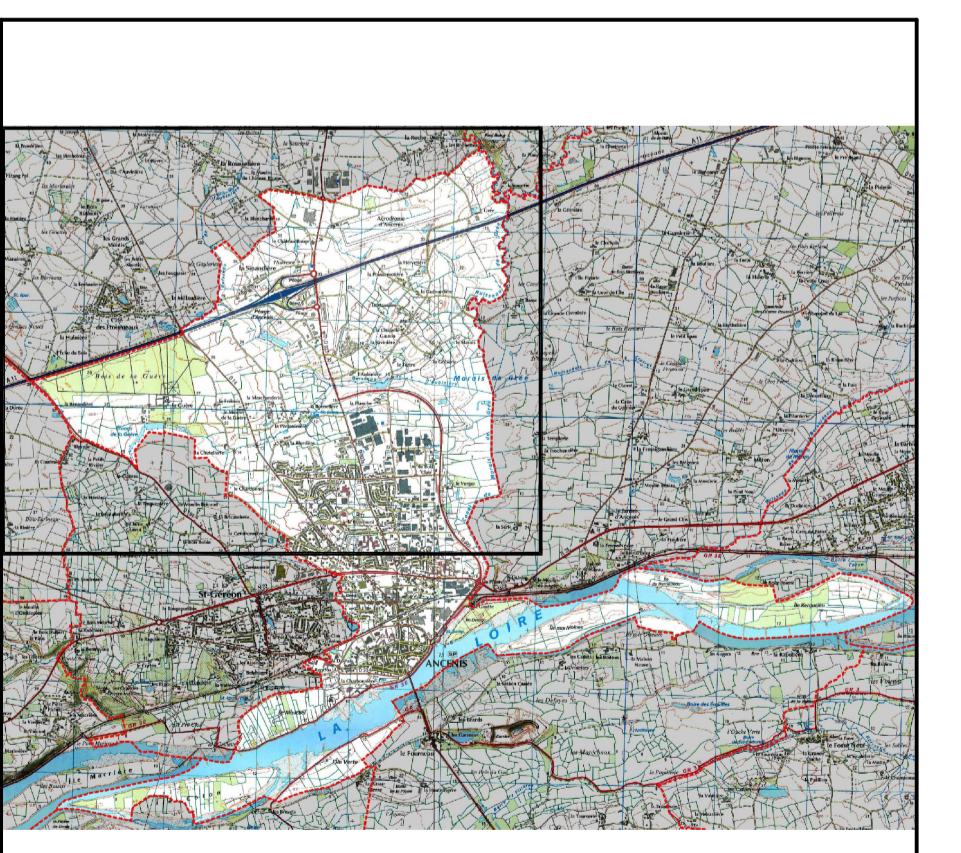
LEGENDE

- AC1 - Servitudes relatives aux monuments historiques
- EL11 - Servitudes relatives aux interdiction d'accès
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Réseau
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers très graves ELS
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers graves PEL
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers significatifs IRE
- I4 - Servitudes relatives aux lignes de transport d'énergie électrique
- PT2 - Servitudes relatives à la protection des centres et des liaisons radioélectriques contre les obstacles
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications Pose en conduite
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications Pose en pleine terre
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
- TS - Servitudes aéronautiques de dégagement des aérodromes
- 99 - Servitude relative au site de stockage de déchets inertes de la fonderie Bouhyer
- PPRI :**
- Champ d'expansion des Crues (CEC)
- CEC1 - Aléa fort dans des sites à enjeux ou aléa moyen ou faible quels que soient les enjeux
- CEC2 - Aléa fort des sites sans enjeu
- CEC3 - Aléa très fort
- ZU1 - Aléa faible
- ZU2 - Aléa moyen
- Limite de commune



C O M M U N E
D'ANCENIS-SAINT-GEREON

Plan Local d'Urbanisme
d'ANCENIS



5.2.3 Plan des servitudes Partie Nord de la commune

éch. 1/5000e

P.L.U.	PRÉSCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVEÉ
Tabulation du P.L.U. Modification simplifiée n°1 Modification simplifiée n°2 Révision technique n°1 Modification n°2	Le 19 janvier 2008 Le 16 juillet 2014 Le 16 juillet 2014 Le 16 juillet 2014	Le 19 novembre 2012 Le 22 septembre 2014 Le 20 juillet 2016 Le 20 juillet 2016	Le Maire : Le 22 mai 2014 Le 22 septembre 2015 Le 20 juillet 2016 Le 20 juillet 2016 Le 24 septembre 2018 Le 26 février 2020
Modification simplifiée n°3 Modification simplifiée n°4			
Vu pour être annexé à la décision municipale en date du : 24 / 02 / 2020			
			Le Maire :

sirap GROUPE